Le climat, grande cause nationale ?

Image publiée avec l'aimable autorisation du santonnier du Cabanon de l'Olivier, le Panier, Marseille.

Publiée le 16 juillet 2015

L'échec programmé de la Conférence Climat en décembre 2015 à Paris. La crise climatique attend une réponse politique et non la seule indignation citoyenne.

En préparatif à la Conférence sur le climat à Paris en décembre 2015, le gouvernement de Manuel Valls décrétait que le collectif « Coalition climat 21 » (http://coalitionclimat21.org/) serait une grande cause nationale. Ce collectif, constitué de plus de 70 organisations, a une étrange singularité, il exclut tout parti et mouvement politique et n'intègre qu'associations, mouvements de solidarité, mouvements altermondialistes et syndicats. La crise climatique devrait donc se jouer sur le seul mode de l'indignation des citoyens impliqués dans ces mouvements («changeons le système, pas le climat»), or cette crise est de nature politique, c'est donc d'une réponse politique dont elle a besoin. Imaginer que la Conférence de Paris puisse être une caisse de résonance des luttes pour une justice climatique relève d'un vœu pieux et risque de rester lettre morte comme cela fut le cas à Copenhague. La Conférence de Paris risque de s'achever de la même façon par des déclarations d'intentions, des promesses qui ne seront pas tenues.

Six ans auparavant, la Conférence de Copenhague avait scellé l'échec de tout accord international pour lutter contre le réchauffement climatique. Le seul résultat tangible fut un texte de trois pages, qualifié «Accord de Copenhague» (!) dans lequel une trentaine de pays, représentant 80% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), reconnaissaient que le changement climatique était l'un des grands défis de notre temps, mais signifiaient tout autant leur refus de s'engager pour tout objectif chiffré de réduction des émissions de GES, pour tout mécanisme contraignant ou pour toute aide réelle en faveur des pays les plus vulnérables. L'implication exceptionnelle de la société civile citoyenne à Copenhague, plus de 800 ONG accréditées pour assister à la Conférence, l'organisation d'un «Forum citoyen mondial », la mise en place de multiples coalitions environnementales, la manifestation dans les rues de Copenhague réunissant entre 50 000 et 100 000 personnes, le foisonnement de sites militants, le recueil de pas moins de 15 millions de signatures par la campagne «TckTckTck», n'y ont rien changé. La Conférence de Copenhague a mis ainsi en lumière les limites d'influence des ONG et des mouvements sociaux, leur impuissance face aux réalités des rapports de force internationaux.Il n'est nullement question pour MS21 de mettre ici en doute la sincérité de l'engagement et la combativité de nombreux militants pour une justice climatique, mais celle-ci, tant écologique que sociale, nécessite des politiques de même nom, et donc des choix politiques qui soient à la hauteur des enjeux qui nous sont présentés.

Les effets du réchauffement climatique

Le dernier rapport du GIEC confirme sa conviction que l'élévation de la température terrestre est majoritairement due à l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine. L'objectif affiché de limiter le réchauffement climatique à 2°C au-dessus du niveau préindustriel exige des actions de réduction des émissions très au-delà des politiques actuelles. Plusieurs pays particulièrement vulnérables ont demandé une limitation à 1,5°C; ce dernier objectif n'est plus envisageable à présent. Le scénario le plus pessimiste envisage une augmentation de la température moyenne de 5,5°C.

Les effets du réchauffement climatique sont multiples : événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations), hausse du niveau des mers (de 26 cm à 98 cm en moyenne d'ici 2100), perte de biodiversité entraînant l'extinction de nombreuses espèces terrestres et marines incapables de s'adapter à des changements aussi rapides, acidification des océans, insécurité alimentaire, sévères pénuries d'eau sur plusieurs continents, impacts sur la santé liés à l'insécurité alimentaire et à l'augmentation de maladies infectieuses. Sans actions volontaristes, les inégalités sociales et économiques seront accentuées entre les régions du monde ainsi qu'à l'intérieur des pays. Les migrations et les risques de conflits, liés aux changements climatiques, iront en augmentant. De nouveaux modèles de développement sont donc indispensables dans tous les secteurs de nos activités.

Causes profondes du changement climatique

Pour trouver des solutions, faut-il encore déterminer les causes profondes du phénomène. Le réchauffement climatique trouve son origine au 18ème siècle, au moment de la grande transformation des sociétés occidentales, rendue possible par la découverte et l'usage sans limites

des énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et à présent atome au niveau de la production, des transports et de la consommation. Cette grande transformation trouve son aboutissement dans le processus actuel de la mondialisation. Les changements climatiques sont la conséquence non attendue d'un modèle économique particulier et dominant, où l'homme est qualifié d'homo œconomicus, individu qui maximise ses intérêts, et le marché considéré comme modèle de relation sociale. Ce modèle qui a généré croissance, richesses, mais aussi fortes inégalités, pauvreté extrême et crise écologique se trouve aujourd'hui dans une impasse car fondé sur des ressources énergétiques naturelles non renouvelables. Certains persistent à adhérer à ce système de croissance illimitée au prétexte qu'il permettrait de sortir des millions d'êtres humains de la pauvreté et misent sur la poursuite du progrès technique pour corriger les dégâts écologiques. Le débat est bien politique. Nos sociétés ont été traversées par de grands débats, pour l'établissement de l'État de droit au 18e siècle, la participation politique par l'extension progressive du droit de vote au 19e siècle, l'attribution des droits sociaux par la mise en place de l'État-providence au 20e siècle. On peut avancer que la question climatique et plus largement écologique sera le quatrième grand débat des sociétés durant ce 21e siècle.

Changement climatique et société de marché

La société de marché, à l'origine de la crise climatique, ne fournit pas les conditions de sa résolution, bien au contraire, comme on peut le constater par les propositions qui sont faites par le système économique dominant qui transforme les problèmes créés en de nouvelles sources de profit (capitalisme vert). A ce titre, les questions du productivisme, de la croissance, des délocalisations, du libre-échange, du protectionnisme, de la taxation ne sont en aucune manière des positions dogmatiques au vu des choix adoptés par les Nations-Unies pour une gouvernance mondiale associant États, entreprises, banques et autres institutions financières et au vu des fondamentaux économiques de l'Union européenne. Cette orientation, validée par les Nations Unies, lors du « Sommet des mobilisations » en septembre 2014, appelle à la mobilisation des capacités de financement des acteurs privés et des banques. La lutte contre le réchauffement climatique s'inscrit dans cette dérive financière dont l'Union européenne a été et reste l'ardente défenseur en instaurant un marché carbone d'échange des permis d'émission avec des mécanismes de flexibilité financiers qui exonèrent les gros pollueurs et une marchandisation de la nature (appelée encore économie verte).

On est en droit alors de se poser les questions suivantes: pourquoi les émissions de GES ne sont-elles pas contrôlées? Pourquoi les politiques climatiques adoptées par les États ne sont-elles pas à la hauteur des enjeux?

- Est-ce l'incapacité des dirigeants politiques de mettre en œuvre les bonnes solutions?
- Est-ce le système économique néo-classique qui nous sert de modèle qui se révèle incapable d'aborder la question du problème climatique?
- Quelle part le citoyen-consommateur a-t-il dans le blocage de cette situation dont les instances scientifiques soulignent le caractère déterminant et d'urgence?

Le climat soumis à la technologie et à la finance

La soumission de la politique à la technologie et à la finance explique largement le manque de

décisions politiques des sommets internationaux. Cette observation, relevée également par le Pape François dans sa Lettre encyclique sur l'écologie, reflète parfaitement le cadre idéologique qui est imposé (et approuvé par le gouvernement français) à la Conférence de Paris. La démarche qui associe États, monde économique et financier rompt avec la vision de la responsabilité des États et renforce la conception d'une mise en œuvre d'une gouvernance (que l'on peut définir comme étant la «démocratie» sans le peuple). La présence des grandes multinationales à la Conférence climat doit faire l'objet d'une « dénonciation politique » en plus d'une « indignation citoyenne » comme l'ont exprimée plusieurs associations environnementalistes.
La résolution de la question climatique et plus globalement de la crise écologique appelle à un autre modèle économique et à d'autres choix politiques, ceci à différents niveaux, national, européen et international. De nombreux exemples illustrent la nécessité du débat :

- peut-on envisager une quelconque politique climatique sans contrôle de l'économie néolibérale qui permet, par la libre circulation des capitaux, les délocalisations vers les pays à faible standard social et écologique ?
- doit-on revenir sur l'idée de taxation des émissions de CO2 en remplacement du marché carbone qui a démontré son inefficacité ?
- Le libre-échange synonyme de la circulation de milliers de porte-containers transportant des produits qui pourraient être fabriqués localement est difficilement compatible avec des politiques climatiques
- la question du libre-échange se heurte à celle du protectionnisme (pudiquement appelé ajustement aux frontières) social et environnemental qui remet en cause les règles standards de l'échange international régis par l'OMC
- où se situe la cohérence politique entre un gouvernement qui déclare la question climatique « grande cause nationale » et sa volonté d'adopter au plus vite un partenariat de libre-échange (TAFTA) entre l'Union européenne et les États-Unis ?
- la Loi Macron favorise la promotion du transport routier par autocars plutôt que de miser sur la consolidation du réseau ferroviaire pour le transport des voyageurs et du fret ; ceci montre l'incohérence entre les déclarations d'intention sur la question climatique et les choix politiques ;
- les mêmes questions se posent sur la politique énergétique (exploitation des gaz de schiste) et l'avenir de l'agriculture (le choix entre une agriculture familiale et une agriculture industrielle dépendante des énergies fossiles),

Climat et capitalisme

Toutes ces questions nécessitent non seulement un débat mais des choix clairs vis-à-vis des règles fondamentales de l'Union européenne (libre circulation des capitaux, société de marché et de libre concurrence), des règles du commerce international (OMC, accords bilatéraux de libre-échange). C'est la question du capitalisme qui est au final posée pour un avenir qui concerne l'ensemble de l'humanité.
Le MS21 est convaincu que les règles de politique économique de l'Union européenne qui refuse par ailleurs tout choix démocratique au sein des pays de l'Union (l'illustration en est faite aujourd'hui avec la Grèce) sont incompatibles avec la recherche d'une politique climatique à la hauteur des enjeux. Il en est de même pour le commerce international régi par les règles du libre-échange.

Les choix politiques de MS21

Faire des choix politiques nécessite débats et confrontations, mais exige la reconnaissance d'une souveraineté nationale que dénie à présent l'Union européenne (clause secrète du traité de Lisbonne). La remise en cause du libre-échange peut s'appuyer sur les propositions de la Charte de La Havane de 1948 pour un autre commerce international basé sur la coopération et non sur la mise en concurrence et de la Déclaration de Cocoyoc de 1974 qui répond aux enjeux du développement et de la protection de l'environnement par une remise en cause des mécanismes du marché.
Le MS21 est favorable à l'accueil de la Conférence climat à Paris en 2015 qui va mettre en lumière la réalité des relations internationales, le sort lié des deux grandes puissances mondiales, États-Unis et Chine, en concurrence majeure, la position des puissances émergentes, la place de l'Europe, les revendications des pays pauvres. La question climatique est aussi une affaire nationale. La décréter par le gouvernement de Manuel Valls comme « grande cause nationale» au niveau d'un collectif qui se refuse à associer toute organisation politique fait craindre que cette grande cause ne soit qu'un effet de communication qui en dit long sur l'engagement écologique sincère de ce gouvernement.